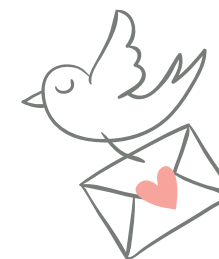






ÉTAT CIVIL 2024

14 **NAISSANCES** - 7 **MARIAGES** - 11 **DÉCÈS**



NAISSANCES

Louna BABAZ, le 11 janvier

Avicenne JUNOD, le 11 mars

Erika Annabella HESS, le 26 mars

Mathiew Gabriel Tahiry LOUVIOT, le 1^{er} avril

Elyas FAVRE, le 5 avril

Jules Patrick Daniel LEJEUNE, le 10 avril

Esther Anna DOCGNE WAMBO DUPUY, le 12 mai

Gabriel Lino Étienne NANETTE le 19 juin

Nolann Bryan Jean-François MOREL-VULLIEZ TURPIN,
le 25 juin

Léo-Paul Philippe JACQUESON, le 13 juillet

Timéo Francisko Louis MACÉ, le 19 juillet

Charles ANDRÉ, le 21 juillet

Tom CHEVALIER, le 3 septembre

Aaron Frédéric Patrick ROSIER, le 16 novembre



MARIAGES

Carole Estelle DURGET et Silvio SCRIVO, le 11 mai

Charline Agnès GAY
et **Eden Christophe LIÈVRE**, le 15 juin

Aurélie MORALES et Alexis GOMES, le 15 juin

Alexandra Jeannine DELVOET
et **Isabelle Martine OGET**, le 9 août

Amélie Simone Georgette LE BOURVA
et **Guillaume Matthieu Loïc LECONTE**, le 31 août

Maria Da Luz LOPES et Daniel Henri Lucien DELACOSTE,
le 7 septembre

Morgane Josette Nicole RADIGUE
et **Maxime Rémy Emilien THOMAS**, le 14 septembre



PACS

Charlotte CHASSON et Alexis Valentin GRAPPIN

Thibault Gilles BERNIER et
Anne Laure Claude Madeleine RAIMBAUD

Margot Véronique MINIER ET Vincent PASQUIER



DÉCÈS

Michelle Marcelle Antoinette GATTELET,
née **DRONIOU** le 17 janvier

Lucienne BEL, née **NANJOD**, le 14 février

Georgette BAUD, née **THABUIS**, le 5 mars

Roger Édouard Joseph BRUHIN, le 3 juin

Dominique Marcelle DESROZIERS,
née **ROUX**, le 24 juin

Édouard Marcellin Joseph CHAFFARD, le 1^{er} août

Marcelle Séraphine SADDIER,
née **HUDRY** le 12 août

Bernadette Marie CARME, née **CHAFFARD**,
le 13 octobre

Alice JANIN, le 21 octobre

Joseph Bernard GUINAMAND, le 21 novembre

Marie CUTAYAR, le 25 novembre





LE MOT DU MAIRE

Chères Peillonnexoises, chers Peillonnexois,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. L'occasion de revenir sur les actions et les investissements de la commune de l'année écoulée, et mettre en avant nos forces vives locales.

Véritable richesse, notre commune repose sur un tissu associatif dynamique. Grâce à vous, associations et bénévoles, nous avons pu organiser des événements marquants comme le marché de Noël, la foire du cheval ou encore la fête du 15 août, moments clés de la vie de Peillonnex. Ces manifestations ne seraient pas possibles sans l'engagement des membres du comité des fêtes.

D'autres acteurs jouent un rôle essentiel : le Club des Aînés transmet son expérience aux plus jeunes, notamment durant le temps périscolaire, favorisant un lien intergénérationnel précieux. L'association « Le Sou des Crys » se mobilise chaque année pour offrir aux enfants des moments inoubliables comme le carnaval, la soirée tartiflette ou encore la Color Run. Sans oublier la Bibliothèque, qui propose tout au long de l'année des ateliers enrichissants dans son espace sous l'école.

Nos commerçants, artisans, agriculteurs et notre industrie locale contribuent à la vitalité de Peillonnex. Leur présence est essentielle pour préserver le dynamisme du village. Nous saluons l'arrivée d'un nouveau gérant pour l'auberge, et plus récemment la reprise de la boulangerie. Nous nous réjouissons de voir nos commerces prospérer.

Notre commune, premier relais des décisions nationales, doit gérer avec rigueur ses finances, d'autant plus dans un contexte incertain. Certains dossiers, notamment juridiques, mobilisent des ressources importantes. Ainsi, 40 000 € ont été engagés en contentieux pour 2024, une somme que nous aurions préféré investir dans des projets concrets. Chaque euro public doit être utilisé avec vigilance.

Cette année, des opérations de réfections et de sécurisation de nos routes ont été réalisées dont 122 000 € pour la première phase des travaux de voirie « chemin de Tinjod ». Nous avons également procédé au remplacement de quatre poteaux incendie, réalisé un marquage au sol aux abords de l'école. Un projet de sécurisation du centre-bourg devrait être financé sur cette nouvelle année. Soucieuse de la propreté du village, la commune a fait l'acquisition d'une balayeuse pour un montant de 10 900 €, permettant un entretien régulier des espaces publics.

Enfin, nous avons finalisé l'appartement d'urgence, un projet essentiel pour le soutien aux habitants en difficulté.

En ce qui concerne la gestion des déchets, deux premiers points d'apport volontaire pour les déchets ménagers ont été installés et d'autres suivront progressivement. Depuis août, la communauté de communes a repris en régie la gestion des déchets après la défaillance de notre prestataire.

Le vivre-ensemble reste notre priorité. Dans un monde où la tentation du repli et du rejet est grande, il est essentiel de renforcer le dialogue et la solidarité.

Dans cet esprit, nous souhaitons instaurer une cérémonie de remise de la carte électorale aux jeunes majeurs, marquant leur entrée dans la vie citoyenne. Un moment symbolique qui souligne l'importance de l'engagement démocratique.

2025, une année clé pour la commune.

L'année 2025 est marquée par le recensement. Deux agents recenseurs sont présents sur la commune du 16 janvier au 17 février. Nous espérons que vous leur avez réservé un accueil chaleureux.

Nous remercions également les 14 agents municipaux et les 5 ATSEMS du syndicat des CRYs pour leur travail au quotidien. Nous saluons le départ à la retraite de Brigitte Macaire et accueillons Isabelle Gros dans notre équipe.

Malgré les défis, nous devons rester optimistes. Tous les projets ne pourront aboutir, mais notre engagement reste intact pour continuer à faire avancer Peillonnex avec prudence et ambition. Je tiens à remercier mes adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication et leur soutien quotidien.

Que cette année soit lumineuse, riche en réussites et placée sous le signe de la santé et de la convivialité.

Le Maire,
Christian Raimbault



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES 4-5

VIE INTERCOMMUNALE . 20-26

VIE MUNICIPALE 6-15

VIE ASSOCIATIVE 27-39

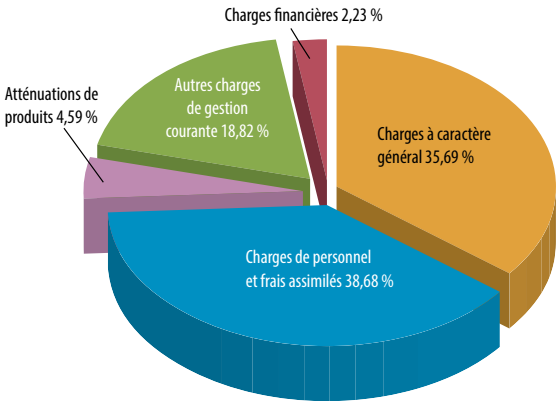
L'ANNÉE EN IMAGE 16-19

Conception : CTOCOM - 74 250 BOGÈVE - www.ctocom.fr - 04 50 87 25 98

BUDGET RÉALISÉ EN 2024

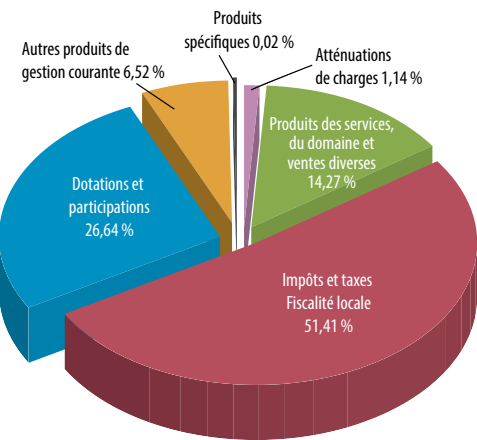
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	483 750,20 €
Charges de personnel et frais assimilés	524 279,89 €
Atténuations de produits	62 163,00 €
Autres charges de gestion courante	255 106,36 €
Charges financières	30 179,44 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
TOTAL	1 355 506,36 €



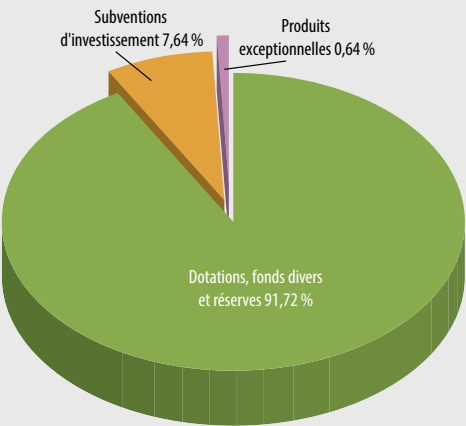
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges	20 228,60 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	238 422,12 €
Impôts et taxes	912 023,26 €
Dotations, subventions et participations	472 530,75 €
Autres produits de gestion courante	115 744,07 €
Produits exceptionnels	317,08 €
TOTAL	1 774 006,83 €



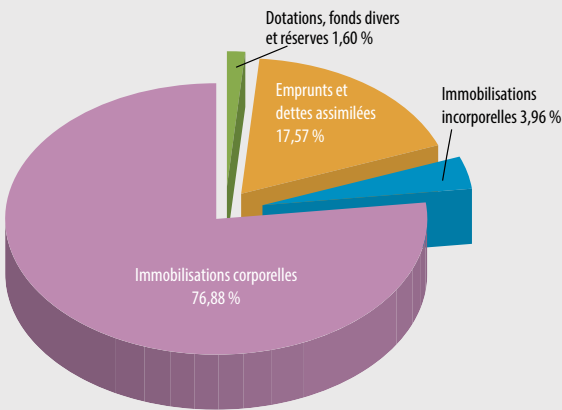
RECETTES D'INVESTISSEMENT

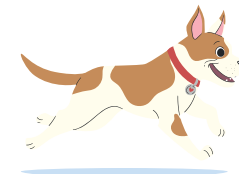
Dotations, fonds divers et réserves	869 024,31 €
Subventions d'investissement	72 396,50 €
Produits exceptionnelles	6 040,00 €
TOTAL	947 460,81 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers et réserves	9 556,44 €
Emprunts et dettes assimilées	105 142,21 €
Immobilisations incorporelles	23 678,40 €
Immobilisations corporelles	460 027,37 €
TOTAL	598 404,42 €





OPÉRATION DE MISE EN CONFORMITÉ DU CIMETIÈRE COMMUNAL

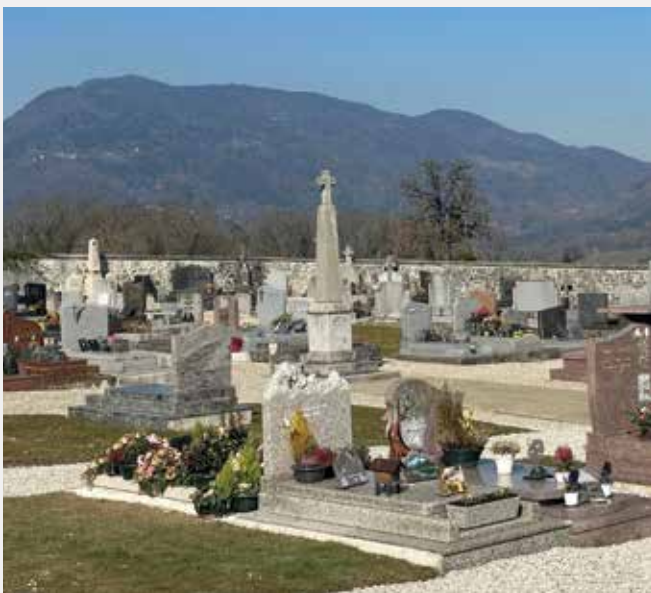
Vous êtes propriétaire ou votre famille d'une concession, il apparaît que certaines d'entre elles :

- ont cessé d'être entretenue, bâti détérioré,
- sont à l'abandon,
- les concessions sont non renouvelées,
- sans concession.

Courant de l'année 2025, au regard de la législation en vigueur, vous allez trouver sur le panneau d'affichage extérieur du cimetière des informations importantes ainsi que le plan de celui-ci.

Une affichette sera installée par la commune sur les tombes identifiées.

Vous devez venir en Mairie afin de régulariser la situation et/ou obtenir des informations pour que notre cimetière reste agréable et entretenu pour tous.



CIVISME

RAPPELS SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Quelques extraits de l'arrêté préfectoral n° 324 DDASS/2007 du 26 juillet 2007

Art. 4 : **LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Art. 5 : **LES PROPRIÉTAIRES ET POSSESSEURS D'ANIMAUX, EN PARTICULIER DE CHIENS**, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ÉCO-STADE : pour le respect des riverains, toutes les manifestations bruyantes sont à éviter et toute activité est interdite entre 12h et 14h et à partir de 21h. En cas de récurrence, des plaintes seront déposées à la gendarmerie.



ÉCOBUAGE

Par respect pour votre voisinage, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral (n° 2012 131 019 du 10/05/12) **INTERDISANT LA PRATIQUE DE L'ÉCOBUAGE** et de la destruction par le feu de tous matériaux sur le département de la Haute-Savoie. Le non-respect de cet arrêté est susceptible d'une contravention.

NOUS VOUS PRIONS DONC D'AMENER VOS DÉCHETS VERTS ET MÉNAGERS EN DÉCHETTERIE.



ANIMAUX ERRANTS ET DÉJECTIONS

Selon l'arrêté n° 20-2009

Art. 1 : **LA DIVAGATION DES CHIENS EN TOUTE LIBERTÉ ET SANS SURVEILLANCE EST INTERDITE.**

Art. 2 : **LES CHIENS NE PEUVENT CIRCULER SUR LA VOIE PUBLIQUE QU'À LA CONDITION D'ÊTRE TENUS EN LAISSE.** L'accès aux bâtiments publics, aux aires de jeux d'enfants, aux parterres de fleurs, bassins et fontaines est interdit aux chiens, même tenus en laisse.

Art. 5 : **LA DÉTENTION DE CHIENS DE PREMIÈRE CATÉGORIE** (chiens d'attaque) et deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) doit faire l'objet d'une déclaration obligatoire en mairie, un récépissé sera alors délivré par la mairie, accompagné d'une notice d'informations. Conformément à l'arrêté préfectoral du 08/06/09 n° 44/2009, des évaluations comportementales pourront être demandées aux propriétaires des chiens.

Art. 6 : **TOUT CHIEN ERRANT TROUVÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE** sera immédiatement saisi par le personnel du Refuge de l'Espoir à Arthaz. Les propriétaires de chiens identifiés seront avisés après la capture par les soins du responsable de la fourrière. Les chiens ne seront restitués à leurs propriétaires qu'après paiement des frais de fourrière.

CHIENS ET DÉJECTIONS CANINES

Par respect pour tous et toutes, nous insistons particulièrement sur votre civisme en ce qui concerne la propreté du village. En effet, nous constatons trop régulièrement que des propriétaires font faire leurs besoins à leurs chiens sur les espaces verts communaux. Et notamment sur les espaces verts aux abords de l'école, alors que ceux-ci sont utilisés par les enfants dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Il en va de même pour les cavaliers ! Trop souvent, les chevaux s'oublient sur la voirie communale ou les trottoirs et leurs maîtres oublient de nettoyer derrière.

FEUX D'ARTIFICE

Nous vous rappelons que l'organisation d'un feu d'artifice, même sur une parcelle privée, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Mairie et de la Préfecture.



INFO FRONTALIERS



POURQUOI DÉCLARER QUE VOUS ÊTES FRONTALIER ?

L'accord franco-suisse de janvier 1973 permet au **Canton de Genève** de verser une compensation financière aux communes de résidence des travailleurs frontaliers.

LE CANTON DE GENÈVE VERSE CHAQUE ANNÉE UNE INDEMNITÉ liée au pourcentage de la masse salariale des employés dans le Canton de Genève résidant en France.

Les montants accordés à ces communes prennent simplement pour base le nombre de travailleurs frontaliers qui y résident.

LA COMMUNE RÉINVESTIT CETTE SOMME DANS LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS COMMUNAUX, tels que les écoles, les autres services municipaux...

Le terme « frontalier » recouvre les travailleurs domiciliés en Haute-Savoie suivants :

- les travailleurs de nationalité française
- les travailleurs de nationalité suisse
- les travailleurs ayant la double nationalité suisse et française
- les travailleurs étrangers de l'Union Européenne ou hors U.E.

UNE DÉMARCHE SIMPLE GRATUITE, UN GESTE CITOYEN !

Travailleurs Frontaliers, veuillez compléter le formulaire ci-dessous pour vous faire connaître de la Mairie.

UN GRAND MERCI À VOUS

Le Maire de Peillonex, Monsieur Christian RAIMBAULT



MA DÉCLARATION

Cette déclaration doit être remplie par toutes les personnes majeures du foyer travaillant en Suisse :

Nom Prénom

Date de naissance Adresse

Nom de l'employeur Commune de l'employeur

En remplissant ce formulaire, j'autorise la commune de Peillonex à utiliser ces informations dans le cadre du recensement des frontaliers sur le territoire communal.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »).

Pour l'exercer, écrivez à : secretariat@peillonex.fr

BIENVENUE CHEZ PROXI VÉLO, LES SERVICES VÉLO PROPOSÉS PAR PROXIM ITI !

Découvrez notre gamme de vélos à assistance électrique (VAE), vélos classiques, VAE cargo, remorques et accessoires à des tarifs avantageux. Louez-les pour expérimenter ce mode de transport avant de prendre votre décision d'achat.



Et on ne s'arrête pas là ! Nous vous proposons également des animations pour vous aider à vous « remettre en selle » et des contrôles techniques pour garantir votre sécurité. En partenariat avec nos communes et communautés de communes, nous travaillons sur le déploiement de stationnements sécurisés pour vos vélos !

LOUER UN VÉLO

Effectuez vos déplacements à vélo et profitez de tous les bienfaits que le vélo procure : bon pour la santé, l'environnement et le portefeuille !

Pour vous aider à adopter ce nouveau style de vie, Proxim iTi vous propose de la location de vélos (musculaires, à assistance électrique, cargos, etc.) : c'est le service Proxi Vélo !

Les services inclus en louant un vélo avec Proxi Vélo :

- Entretien périodique et changement des pièces d'usure
- Antivol
- Accessoires (rangements, éclairage)
- Conseil pour démarrer



OÙ LOUER UN VÉLO ?

- à Bonneville: L'Échappée -157, rue Pertuiset
- au Pont de Fillinges: Nouvelles halles - 663 route de la vallée du Giffre
- à Reignier-Esery: Gare SNCF - 40 rue de Bellecombe
- à La Roche-sur-Foron: En face de la gare, 383 avenue de la gare

COMMENT RÉSERVER ?

- Par téléphone au 04 50 07 32 21
- Par mail à contact@proxivelo.fr
- directement en ligne





RELOOKING DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

PLUS MODERNE, PLUS PRATIQUE, PLUS PROCHE DE VOUS...

Le site Internet de la commune a été totalement reconstruit et repensé. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible.

Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Urbanisme, démarches administratives, réservation des salles...) qui renvoient directement vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit faciliter votre navigation.

Ce nouveau site internet se veut évolutif. Il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu. C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le nouveau site de la commune devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

ASSOCIATIONS, ENTREPRISES :

Contactez-nous afin de mettre à jour vos informations ou, pour celles qui ne sont pas encore référencées, pour vous enregistrer. Un grand merci !
communication@peillonex.fr

LA MAIRIE DE PEILLONNEX ADOpte UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Le blason historique



Le nouveau logo



NOUVEAU LOGO DE LA COMMUNE : *ENTRE HISTOIRE ET MODERNITÉ*

Notre commune évolue, il était temps que son identité graphique évolue aussi et qu'elle s'inscrive dans une certaine modernité tout en conservant des références historiques de notre village.

Le logo est la première signature présente sur tous les supports de communication (papier et numérique) ; il permet de mieux identifier la commune et de lui donner une identification propre.

La commune de Peillonex ne s'était jamais dotée d'une identité visuelle propre, le logo actuel étant constitué du blason historique. L'idée d'une nouvelle charte graphique permet de trancher avec l'actuelle, sans pour autant l'affranchir du passé.

Progressivement, les supports de communication à venir intégreront cette nouvelle charte graphique.

LA MAIRIE DE PEILLONNEX LANCE SON COMPTE INSTAGRAM SOUS LE NOM **@mairiedepeillonex**



Le compte Instagram vous permettra de retrouver toute l'actualité, les événements à venir. Peillonex s'adapte aux nouvelles formes de communication.

PROCHAINEMENT



IntraMuros

L'APPLICATION MOBILE POUR RESTER CONNECTÉ

La commune de Peillonex bénéficie d'un nouvel outil de communication pour informer et alerter ses habitants. Adoptée par la communauté de communes des quatre rivières et mutualisée avec les 11 communes du territoire, il s'agit de l'application mobile IntraMuros.

L'APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

Disponible sur les smartphones, l'application est gratuite et se télécharge depuis l'App Store ou Google Play. Aucune donnée n'est collectée. L'application facilite la vision d'ensemble des événements et des services proposés sur la commune et les alentours.

Elle permet d'informer, d'alerter et de faire participer les administrés à la vie locale. IntraMuros est un moyen efficace pour renforcer le lien avec ses habitants. Facile d'utilisation, l'application propose une interface simple et intuitive.





TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET VOIRIE EN 2024

ÉCOLE DES CRYs

Serveur	12619,75€
Ordinateurs enseignants et élèves	22735,63€
Machine à laver + aspirateur	1227,00€
Aménagement du Self-service (zéro gaspi) ..	26672,38€
Arbuste	1555,61€
Chauffe-eau	1703,44€
Total	66513,81€



APPARTEMENT PRESBYTÈRE

Réhabilitation de l'appartement
du prieuré en appartement d'urgence146 046,29€



AVANT ↑

APRÈS ↓



AVANT ↑

APRÈS ↓



AUBERGE ENSOLEILLÉE

Travaux logement

Remplacement des fenêtres - Cuisine 91 920,68 €



AVANT ↑



APRÈS ↓



CHAPELLE DE CENOCHÉ

Étanchéité..... 6 442,92 €

VOIRIE

Chemin de Tinjod phase 1..... 79 109,28 €



Balayeuse 10 908,00 €



Travaux de voirie diverse..... 38 162,88 €
 Balisage..... 800,63 €
 Panneaux divers 537,96 €
 Marquage au sol 17 722,95 €
 Études sécurisation des routes 18 900,00 €
 Élagage, abattage 1 320,00 €
Total 167 461,70 €



BIBLIOTHÈQUE

Mobilier..... 2 549,54 €
 Achat livres..... 735,27 €
Total 3 284,81 €

NOUS REMERCIONS LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, SAVOIE BIBLIO ET LA PRÉFECTURE DE HAUTE-SAVOIE POUR LEUR SOUTIEN :

- Aide de 40 000 € pour la voirie « chemin de Tinjod » par le Conseil Départemental.
- Subvention de 36 000 € pour l'appartement presbytère par la Préfecture de Haute-Savoie.
- Aide de 534 € pour l'achat de livres pour notre bibliothèque + une aide de 425 € pour l'aménagement par Savoie Biblio.

haute savoie
le Département

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL SAVOIE MONTBLANC
Savoie-biblio



URBANISME

UN PROJET DE CONSTRUCTION, D'AGRANDISSEMENT OU DE MODIFICATION, UNE QUESTION D'URBANISME ?

N'HÉSITEZ PAS À VENIR VOUS RENSEIGNER EN MAIRIE ET CONNAÎTRE LES DÉMARCHES À EFFECTUER.

Le service Urbanisme est ouvert les :

- Lundi et mardi de 14h à 16h30 ;
- Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Renseignements auprès de :

- Isabelle BELIN – Mairie – Tel. 0450036164
- Valentin BRIDEL – CC4R – instructrice – Tel. 0450316806



**BESOIN D'UN CONSEIL CONCERNANT VOTRE PROJET :
L'ARCHITECTE CONSULTANT DU CAUE EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER GRATUITEMENT**

La mission de l'architecte consultant est de :

- vous sensibiliser à la qualité architecturale,
- promouvoir la qualité des bâtiments, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant,
- prendre en compte le paysage naturel et le patrimoine.



Pour prendre rendez-vous, merci de prendre contact auprès de la CC4R :

Tél. 0450314695.

Lieu du rendez-vous : 28 ch. de la Ferme Sallet - FILLINGES.

Il sera nécessaire de présenter à l'architecte consultant les documents suivants :

- Présentation du site et du paysage environnant à l'aide de vue aérienne, photos, plan cadastral, règlement si projet dans un lotissement.
- Description du projet envisagé : plan masse, coupe, plan des différents niveaux, façades, photos montages... Tout document lui permettant d'avoir une bonne compréhension de votre projet.

L'objectif du conseil en architecture est d'anticiper et répondre à vos besoins.

Aussi, nous vous incitons fortement à **profiter de cette expertise en amont** du dépôt de votre demande d'autorisation.

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME - ANNÉE 2024

11 PERMIS DE CONSTRUIRE :

8 accordés - 2 défavorables - 1 en cours d'instruction

- Constructions individuelles : 2
- Extension de logements : 4
- 1 Immeuble : 19 logements
- Pergola :
- Construction de local artisanal - tunnel : 2
- Garage : 1

50 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

44 accordées - 1 sans suite - 1 défavorable - 4 en cours

- Piscines : 3
- Clôtures/portails : 3
- Modification de façades (fenêtres de toit, isolation extérieure, extension...) : 7
- Panneaux photovoltaïques : 20
- Pergola : 6
- Abri (voiture, jardin) : 6
- Divisions parcellaires : 2
- Tunnels agricoles : 2
- PAC : 1

28 CERTIFICATS D'URBANISME (dont 1 opérationnel)

3 TRANSFERTS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

4 PERMIS MODIFICATIFS ACCORDÉS



INFOS PRATIQUES

À SAVOIR

Vous avez fait **une demande d'autorisation d'urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) et avez reçu **un avis favorable** à votre demande.

Dès réception de l'arrêté, **vous devez afficher sur votre terrain un extrait de cette autorisation**. Cet affichage sert de point de départ aux tiers pour contester l'autorisation d'urbanisme.

L'affichage doit rester lisible de l'extérieur pendant 2 mois ou **pendant toute la durée des travaux**, si celle-ci est supérieure à 2 mois.

À défaut d'affichage, l'autorisation peut être contestée dans un délai maximal de 1 an à partir de l'achèvement des travaux.

Au démarrage des travaux pour les permis, vous devez déposer en mairie **votre déclaration d'ouverture de chantier**.

Dans les 30 jours qui suivent **la fin de travaux** pour toute autorisation, vous devez remplir le formulaire de **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** et le retourner en mairie accompagné des attestations selon le projet. Ce document est important à nous retourner, car il sera demandé par le notaire en cas de revente de votre bien.

RAPPEL

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée en créant votre compte sur le Portail Usager Urbanisme : <https://sve.sirap.fr/#/074209>

C'est le seul moyen de saisine par voie électronique.

Vous pouvez également déposer votre dossier aux heures d'ouverture du service d'Urbanisme contre récépissé ou par envoi en courrier recommandé avec accusé réception.



NOUVEAUTÉ

La circulaire préfectorale n° BAFU/2024-03 relative **au risque sismique** en Haute-Savoie modifie le régime des attestations à fournir pour toute demande de permis de construire : **une attestation parasismique est à transmettre lors du dépôt et une lors de la déclaration d'achèvement des travaux**.

Ces documents ont pour but d'attester que le maître d'ouvrage aura bien pris en compte les règles de construction parasismiques. La commune de Peillonex est classée en zone 4 de sismicité moyenne.

RAPPEL SI VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Région, le Département de la Haute-Savoie associés à la Communauté de Commune des 4 Rivières ont mis en place **un Service public unique et gratuit** pour vous accompagner dans votre projet afin de trouver **les solutions techniques adaptées et personnalisées** pour améliorer le confort de votre logement, baisser votre facture énergétique et vous aider pour obtenir **les aides financières** auxquelles vous avez droit.

Des experts en rénovation sont à votre écoute pour vous conseiller ou les rencontrer lors de leurs permanences sur le secteur.

Pour tout renseignement, un téléphone est à votre disposition : **04 56 19 19 19**

CONTRÔLE DE CONFORMITÉ EN URBANISME

Le contrôle de conformité en urbanisme va se renforcer en Quatre Rivières ! En complément du service d'instruction des demandes en Urbanisme, les élus communautaires ont souhaité recruter un agent pour les assister lors des contrôles de conformité. Ce service étoffé permet de mieux contrôler la réalisation des travaux au regard des autorisations délivrées par les communes et d'accompagner le Maire dans l'application de son pouvoir de police de l'urbanisme.



Le rôle de ce service est d'assister le maire dans l'accomplissement de ses obligations réglementaires. En effet, quand les travaux sont terminés, le bénéficiaire du permis de construire - ou de la déclaration préalable - adresse une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (dite DAACT) en mairie. Un certificat de conformité doit ensuite être délivré. Parmi ces différentes autorisations d'urbanisme, certaines imposent un contrôle obligatoire des travaux, notamment pour certains habitats collectifs ou des constructions situées dans des zones protégées, comme à proximité des monuments historiques ou dans des secteurs à haut risque d'inondation.

Dans ce contexte, face à la multiplicité des autorisations délivrées et à l'obligation pour les communes d'effectuer des contrôles pour certaines demandes, les élus ont choisi de mutualiser leurs efforts. Ils ont ainsi décidé collectivement de créer un service dédié, répondant aux exigences professionnelles requises.

Pour toute question sur ce service : 0450314695.conformite@cc4r.fr



ENVIRONNEMENT

SOIRÉE VILLAGE PROPRE 2024

La soirée village propre a été reconduite le 12 avril 2024. En partenariat avec le service enfance et l'école d'équitation des Grands Prés, environ 90 personnes ont nettoyé les routes et chemins de la commune.



Un film animalier « Fjellrev, la quête scandinave » a ensuite été projeté dans la salle motricité de l'école en présence de son réalisateur Baptiste Deturche. Environ 50 personnes ont ainsi pu découvrir l'aventure de Baptiste et de ses amis pour tenter de rencontrer et filmer le renard polaire, une espèce menacée par les effets du réchauffement climatique. Les participants ont ainsi pu poser des questions directement au réalisateur et poursuivre la conversation autour d'un verre de l'amitié.

VISITES SCOLAIRES DES JARDINS PARTAGÉS

En 2024, la troisième saison des visites de l'école au jardin partagé s'est déroulée. Au total, 4 classes ont pu participer aux ateliers pédagogiques consacrés à la nature, à la pratique du jardinage bio raisonné et à la réalisation de drôles d'épouvantails.



VÉGÉTALISATION DE LA COUR D'ÉCOLE

Trois arbres ont été plantés au mois de février: un tilleul, un érable champêtre et un savonnier. Ils ont notamment pour but d'apporter des zones d'ombre dans l'espace extérieur de l'école.

Cette première action n'est que le début d'une démarche plus globale visant à réaménager la cour de l'école de manière à apporter plus de fraîcheur lors des canicules estivales mais également plus de places assises, plus d'espaces d'intimité, de créativité, de motricité ainsi que des éléments de connexion à la nature.

En 2025, un projet d'aménagement de la cour sera travaillé avec l'ensemble des acteurs concernés et les travaux devraient avoir lieu courant 2026.



EN 2025, LA SOIRÉE VILLAGE PROPRE SE DÉROULERA LE VENDREDI 4 AVRIL AVEC UN REPORT AU VENDREDI SUIVANT EN CAS DE MAUVAIS TEMPS.

RUCHERS PÉDAGOGIQUES

En 2024, le programme pédagogique autour des pollinisateurs (partenariat avec les apiculteurs de Peillonex, l'école et l'association Un Rêve d'abeille) s'est déroulé pour la troisième année consécutive.

La traditionnelle récolte de miel a eu lieu le 28 juillet lors d'un atelier ouvert à tous puis le miel a été mis en pot directement par les élèves qui ont pu vendre 25 kg de miel au profit du Sou des Écoles.



Cette année a également été marquée par l'arrivée massive de FRELONS ASIATIQUES dans la commune.

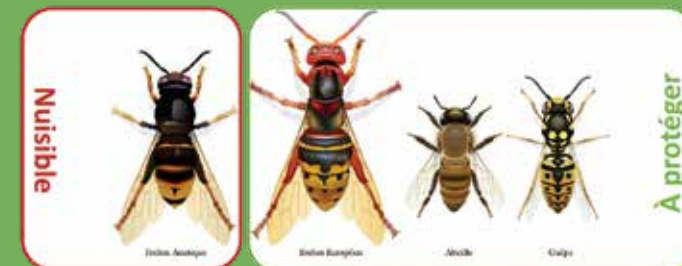
Des pièges à frelons asiatiques ont été mis en place et un panneau d'information a été installé près du rucher communal (Chemin des calèches en haut de Peillonex à l'entrée du bois des bûches). À ce sujet, voici le message de Philippe Chavanne, apiculteur bénévole du rucher communal:

« 2024 est une année noire pour l'apiculture en France. L'année a été marquée par une météo catastrophique d'avril à juin et à Peillonex, ce constat est renforcé par l'arrivée du frelon asiatique. Plusieurs reines de cette espèce invasive ont été capturées au printemps 2024 et des ouvrières en fin d'été et à l'automne. Des nids ont été détruits sur Faucigny, Contamines et Saint-Jean-de-Tholome.

Son impact n'a pas été forte cette année mais son développement va être exponentiel: un nid non détruit engendra à minima 4 nids l'année suivante dans le même secteur. Sa prédation sur l'ensemble des insectes et notamment les colonies d'abeilles en fin de saisons met à mal la diversité et l'apiculture. Un nid peut compter un millier d'individus et consomme environ une dizaine de kilos d'insectes.

Sa présence est également un danger pour l'homme: près de son nid, il est très agressif et les piqûres très douloureuses peuvent s'avérer mortelles. Le nid peut aussi bien se cacher dans une toiture, un cabanon de jardin, dans une haie à mi-hauteur ou au sommet de grands arbres de plus de 20 mètres. Souvent, les nids sont décelés quand ils commencent à avoir une taille conséquente, ou aux premières chutes des feuilles à l'automne.

Si vous constatez la présence de nid, ou de reines (au printemps), je vous invite dans un premier temps à faire le signalement sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Ce signalement engendra un suivi par un référent local (dont je fais partie), pour confirmer l'espèce, le nid... Cet outil permet également



de suivre une déclaration de sa prise en charge jusqu'à la destruction du nid par un désinsectiseur professionnel. Les coûts de ces opérations sont directement pris en charge par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Dans tous les cas, n'essayez jamais de détruire un nid par votre propre moyen.

Pour limiter la propagation, le nombre de nids, les risques d'accident avec l'homme ou encore le coût pour la collectivité, nous pouvons tous être acteur contre cette espèce.

*Au printemps, tous les individus que vous pourrez observer (de mi-mars à mi-mai) seront des reines, appelées des « fondatrices ». Ce sont elles qui vont commencer à ébaucher les premiers nids avant que les premières ouvrières naissent. **Il faut à ce moment piéger un maximum de ses fondatrices** pour empêcher la formation et l'agrandissement des nids. Pour ébaucher ces nids, les reines vont rechercher dans leur secteur du sucre.*

Piégré, oui mais pas n'importe comment (éviter par exemple le piégeage à l'aveugle comme la « bouteille inversée »): il existe des techniques de piégeage sélectives éprouvées. Pour des conseils ou pour réaliser une commande groupée de piège, je vous invite à me contacter directement ».

PLUS D'INFOS

Philippe Chavanne
0681575121

Philippe.chavanne74@orange.fr



LE SERVICE ENFANCE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL DES CRYs FAIT LE PLEIN DE PROJETS !

LA MISE EN PLACE DU SELF

Depuis le mois de septembre, les enfants d'élémentaires inscrits au restaurant scolaire, **disposent d'un self**.

Ainsi, chaque jour, ils ont le choix entre :

- manger au premier service à 11h45
- manger au deuxième service à 12h15
- manger au troisième service à 12h45

Les enfants sont invités à **rester minimum vingt minutes** au restaurant scolaire et peuvent prendre leur temps pour manger. Ils peuvent rester sur plusieurs services.

Ils prennent leurs assiettes, verres et leurs couverts puis se rendent à table. Ils se servent seuls pour les entrées, les desserts et sont accompagnés pour les plats chauds.

Ils sont alors plus autonomes et sont vraiment acteurs de leurs temps de repas. Bien entendu, les animatrices veillent à ce qu'ils goûtent et se servent raisonnablement. Il s'agit d'un temps d'apprentissage.

La mise en place du self a également pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire. C'est l'axe de travail principal de notre projet pédagogique cette année.

Les enfants de grandes sections profitent déjà de ce self en y allant régulièrement le mardi.



LE RESTAURANT SCOLAIRE DES MATERNELLES

Nous organisons deux services pour les maternelles. Le premier regroupe principalement les petites sections afin qu'ils puissent aller en sieste après le repas. Quelques moyennes et grandes sections mangent également au premier service.

Nous découpons ce temps de pause méridienne en deux temps :

- Le repas
- L'animation

En ce mois de novembre, un projet autour du tour de France des lutins farceurs est mis en place sur le temps de midi. Merci d'ailleurs au service technique pour la magnifique boîte aux lettres de Noël.



Au mois de décembre, nous accueillerons les lutins à Peillonex.



la venue du père Noël lors du repas de Noël et de quelques enfants avec les accessoires de Noël pour le repas



Projet des lutins farceurs :
ils ont voyagé dans toute la France au mois de décembre et ont envoyé une carte postale par jour aux enfants. Au mois de décembre, les lutins sont arrivés et nous ont réservé de belles surprises...





LES TEMPS FORTS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Cette année, l'équipe va mettre en place des projets d'animation autour des repas dits « à thème ».

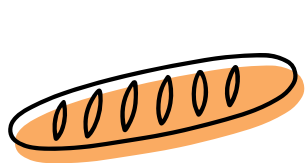
Ainsi, en septembre, nous avons organisé un concours artistique sur le thème de l'automne. Nous avons eu 5 œuvres maternelles et 17 élémentaires. Des petites récompenses ont été offertes aux enfants pour les remercier de leur participation.



Pour la semaine du goût, nous avons mis en avant les légumes d'antan en accompagnant notre exposition d'un quizz.

Au mois de décembre nous avons eu le repas de Noël le 19 décembre.

Au mois de janvier, nous accueillerons la fameuse fontaine à chocolat le lundi 13.



LE PÉRISCOLAIRE DU SOIR

L'équipe d'animation et les ATSEM mettent en place des activités le soir sur le temps périscolaire en suivant des thèmes.

Ainsi, des araignées d'Halloween ont été faites avec les maternelles, tout comme des peintures d'automne ou de la peinture sur vitres.



LES PROJETS PÉRISCOLAIRES

L'année scolaire dernière, un projet autour du petit-déjeuner a été mené par Mme GROS avec les enfants du périscolaire du soir. Différentes activités ont permis aux enfants de se questionner sur l'importance de ce repas, de connaître les familles d'aliments et de cuisiner ensemble. Un beau moment de partage !



Les mardis midi, les enfants ont pu découvrir le tricot grâce au club « Amitié et joie ».

Les enfants ont pu échanger, partager et apprendre. Ils ont vraiment apprécié ce projet.



De plus, nous avons accompagné les enfants du périscolaire du soir afin qu'ils puissent participer à la chasse aux trésors de Pâques organisée par le Sou des écoles.

Enfin, les enfants accueillis ont participé à la soirée « Village propre » et à la fête de l'école en proposant des sketches sur de nouveaux sports olympiques.





abc



Quiconque pense à l'école... songe immédiatement à des élèves, des apprentissages, des compétences ou des objectifs pédagogiques. Mais notre école, ce n'est pas seulement cet aspect studieux. En effet, nous aimons aussi faire vivre à nos élèves des moments de vie que nous partageons tous ensemble, du plus petit au plus grand de nos CM2.

Nous avons choisi de construire des souvenirs communs grâce à des événements phares qui ponctuent une scolarité. Alors voici un petit résumé de ce qui s'est passé cette année à Peillonnex.

LA VIE SPORTIVE



2024 était l'occasion rêvée de lancer un projet commun autour des sports et des Jeux olympiques.

Alors petits et grands ont participé au cross le 19 octobre 2023. Chacun son challenge, en pleine conscience de son niveau et avec ses propres objectifs. Les grands encouragent les petits, les plus jeunes admirent les plus âgés, moment sportif, mais aussi festif et collectif.

Toujours dans ce même esprit sportif, les classes d'élémentaire ont eu la chance d'aller visiter le musée des JO à Lausanne. Pendant ce temps, les élèves de maternelle découvraient au travers de multiples activités, des sports moins connus.



L'ÉCOLE DES CRYs



LA VIE SOCIALE

Deux piliers de notre école, nous ont quittés cette année pour une retraite bien méritée. Impossible de ne pas les célébrer. Et c'est donc à grand renfort de bruits et d'agitation que tous les élèves, munis de casseroles, poêles et autres cuillères en bois, sont venus surprendre **Brigitte Macaire** pour lui souhaiter une bonne retraite après **32 ans de services de cantine** auprès de nos chers petits.



Bruno Catry, après **22 ans de bons et loyaux services** passés à Peillonnex a eu droit à un départ en fanfare. Alors que les classes préparaient chants, chorégraphies et cortèges dans le plus grand secret, Bruno vivait ses derniers jours de classe. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'un matin aucun de ses élèves ne s'est présenté en classe! Ce fut à lui de les trouver lors d'une chasse aux « trésors » spécialement concoctée et encadrée par ses collègues. Après quelques allées et venues dans les étages et les différentes salles de l'école, le bouquet final attendait Bruno et ses élèves sous le préau. Armés de jolies étoiles colorées, tous, en une seule et même voix, ont entonné la chanson longuement répétée « allumeur d'étoiles », devant le maître sidéré et ému.

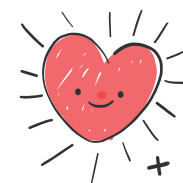


Enfin, à 16h15 le dernier jour de l'année scolaire, tous les élèves se sont rassemblés pour former une haie d'honneur jusqu'au portail, afin d'accompagner la dernière sortie de notre jeune retraité. Ce fut le point final d'une belle carrière. Nous avions tous à cœur d'associer les élèves à ce joli moment, parce que l'école c'est aussi la vie et le partage.



Arrivée au poste d'ASTEM le 28 août 2015, **Martine Raffy** a assuré ses missions auprès des enfants avec professionnalisme et enthousiasme. Son savoir-faire et sa patience ont participé à l'épanouissement des plus petits dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

merci





LA VIE CULTURELLE

Cette année, toutes les classes accompagnées de notre intervenante en art, Caroline Peyvel, ont travaillé sur comment le sport était représenté dans l'art, à différences époques et dans les différentes cultures, sur les différents continents. Ce fut l'occasion de confronter les enfants à des artistes, des tableaux et des représentations. Nous avons même eu l'occasion de remonter jusqu'au temps d'Olympie. S'en sont suivies des séances de créations diverses dans toutes les classes. Ces œuvres ont ensuite été présentées lors de notre exposition « Sportez-vous bien ! » dans la cour de l'école du 24 juin au 27 juin, pour le plus grand plaisir de tous.



LA VIE FESTIVE

L'année s'est achevée avec la fête de l'école le vendredi 28 juin 2024. Pour cette occasion, comme chaque année, nous faisons le choix de réunir petits et grands dans le même projet où chaque classe prépare et présente une danse.

Bien sûr, cette année, c'est le sport qui était à l'honneur et « les JO de Peillo » se sont déroulés sous les regards de 200 familles, venues applaudir nos jeunes sportifs. Ce sont tour à tour des athlètes, des nageurs, des basketteurs, des gymnastes... qui se sont produits dans la cour de l'école. Un régal pour les yeux, une vraie communion, un partage évident qui venait couronner un temps d'entraînement rigoureux et intense.

À l'issue du spectacle, les membres du Sou des écoles ont pris le relais pour nous servir des repas et boissons et compléter ainsi la soirée. Merci à eux.

UNE FÊTE D'ÉCOLE ET UNE FIN D'ANNÉE
DANS LA BONNE HUMEUR!





LA MAISON DES DOUDOUS L'ÉQUIPE DE LA MAM



La MAM la Maison des Doudous 74, qui a ouvert ses portes le 23 janvier 2023, continue de voir grandir et évoluer les enfants accueillis dans un espace adapté aux différents âges, le tout dans la bonne humeur et avec bienveillance.



Ils profitent avec plaisir des sorties aux parcs de jeux alentour, visites du centre équestre, sorties au RPE, des jeux extérieurs, de la peinture, la relaxation...

*ARRIELLE, CHRISTÈLE, MADELINE ET
STACY VOUS ACCUEILLENENT DU LUNDI
AU JEUDI DE 7H30 À 18H ET LE
VENDREDI DE 7H30 À 17H45.*

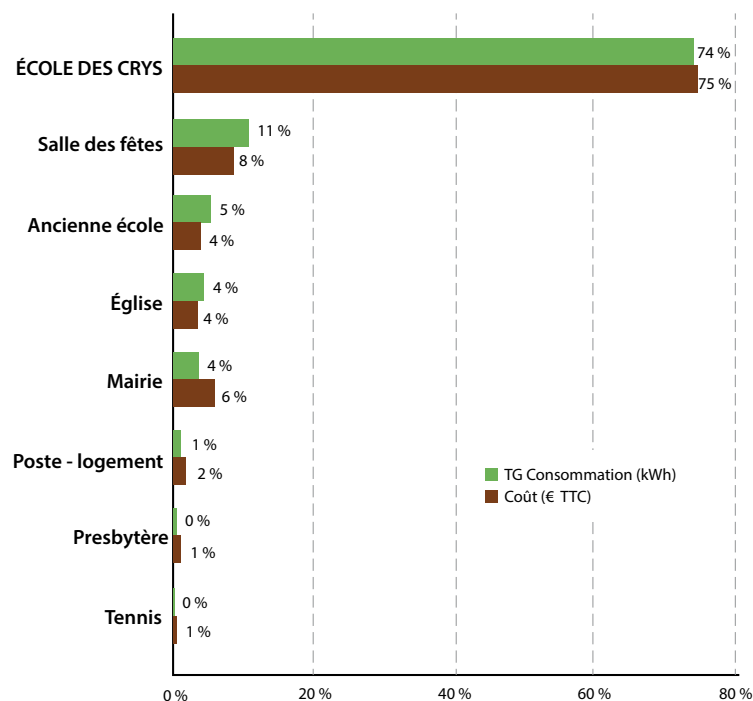




RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, une étude globale des consommations des bâtiments communaux a été effectuée en partenariat avec le service Conseil Énergie du Syane et les premières optimisations ont été apportées. Un audit énergétique du bâtiment de l'école a été mené afin de préparer des travaux en 2025 (notamment le remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur).

Répartition des consommations et dépenses par bâtiment



L'école des Crys est le plus gros site consommateur de la commune, il est aussi le plus grand. Il représente 3/4 de la consommation globale. Viennent ensuite la salle des fêtes, la mairie, l'église et l'ancienne école qui représentent 25% à trois.

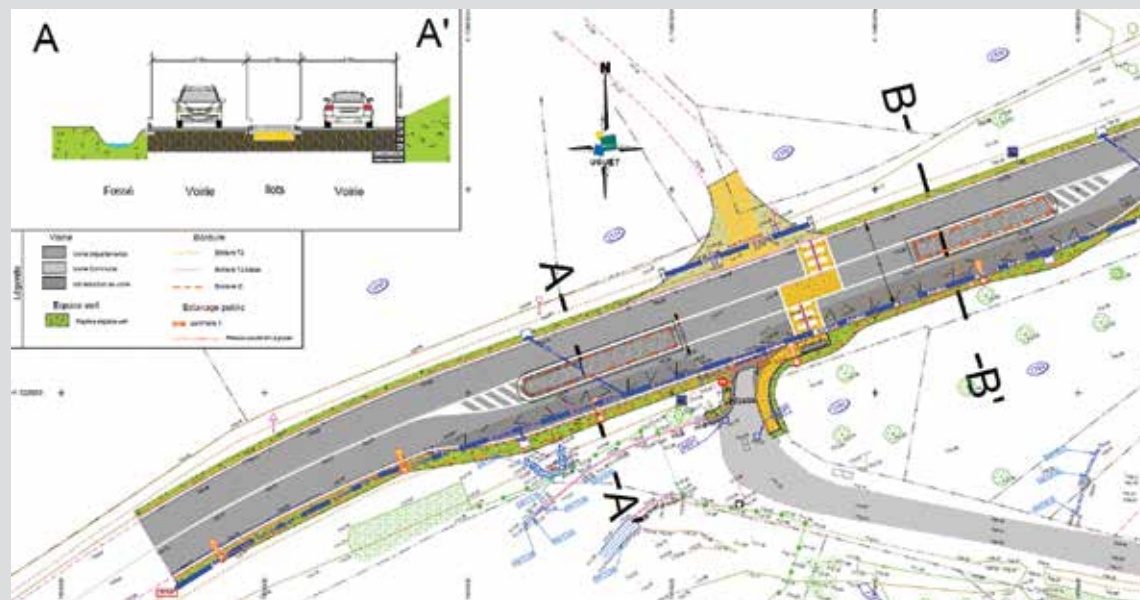
Les autres bâtiments de la commune ne représentent que 1 % de la consommation globale.



SÉCURISATION DE LA VOIRIE

En 2024, une étude globale a été menée sur la commune et **des propositions d'aménagements** ont été réalisées sur **trois zones jugées prioritaires** de la commune:

- La traversée de la route de Bonneville à l'entrée du village (chemin des Calèches en direction du Bois des Bûches)
- Le passage devant le multicommerce (Cy-clope et boulangerie)
- Le rond-point « de la Croix » (croisement de la route de Marcellaz avec le chemin de la Fruitière et la route du Prieuré)



En 2025 et 2026 les travaux seront réalisés pour concrétiser ces projets visant à réduire la vitesse et sécuriser notamment les piétons dans ces zones sensibles.





LE SAMEDI 22 JUIN 2024

L'AUBERGE ENSOLEILLÉE ROUVRE SES PORTES

Depuis plusieurs semaines maintenant, une effervescence règne à nouveau autour de L'Auberge ensoleillée, établissement emblématique de la région qui avait fermé ses portes il y a un an. L'annonce de l'arrivée d'un repreneur est une bonne nouvelle pour la population locale et des environs.



Fort d'une solide expérience issue au départ du monde de la nuit, Olivier Fouchard et Nicolas Beauchamps, aux racines lyonnaises, se sont reconvertis via des groupes de restauration à l'organisation d'un restaurant.

En provenance des Pyrénées, où il gère déjà un établissement dans la station de ski de Gourette, il a décidé de se lancer dans une nouvelle aventure à Peillonex et se rapprocher ainsi de sa famille.

Extrait du Dauphiné

BIENVENUE À L'AUBERGE ENSOLEILLÉE !

ICI, ON AIME LES MOMENTS SIMPLES ET AUTHENTIQUES.

L'Auberge Ensoleillée, c'est un lieu convivial et familial où l'on vient partager un bon repas, rire entre amis et profiter d'une ambiance chaleureuse.

Dans l'assiette ? Il y en a pour tous les goûts ! Que vous soyez plutôt burger bien gourmand, bœuf bourguignon fondant, poisson savoureux ou encore adepte de nos gratinées à la raclette, vous trouverez forcément votre bonheur.



ENVIE D'UNE SOIRÉE ANIMÉE ?

Ne ratez pas nos karaokés endiablés tous les premiers vendredis du mois, où tout le monde peut chanter à tue-tête dans la bonne humeur ! Et si vous aimez les défis musicaux, nos blind tests du 3^e vendredi du mois sont faits pour vous !

Le tout, servi avec le sourire par notre équipe dynamique et passionnée, toujours prête à vous faire passer un super moment. Alors, on se retrouve bientôt à L'Auberge Ensoleillée ?

RETROUVEZ-NOUS À PEILLONNEX

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE ET SE RÉGALER !

PLUS D'INFOS

Tél. 09 87 39 28 29

Ouvert du mardi au dimanche

Fermé le lundi, le jeudi soir et le dimanche soir

LA BOULANGE DE PEILLO

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES, NOUVEAUX HORAIRES.

Mme Dan YU et M. Jianping HONG ont pris la gestion de la boulangerie le 13 mars 2025.



- Lundi: fermé
- Mardi: 6h30-12h30 / 16h-19h
- Mercredi: 6h30-12h30 / 16h-19h
- Jeudi: 6h30-12h30 / 16h-19h
- Vendredi: 6h30-12h30 / 16h-19h
- Samedi: 7h30-12h30 / 16h-19h
- Dimanche: 7h30-12h30



*ENEZ PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL AUTOUR
D'UN VERRE ET DE QUELQUES GOURMANDISES
LE SAMEDI 22 MARS À 16H.*



OPÉRATION VILLAGE PROPRE



DIFFUSION D'UN FILM
ANIMALIER SCANDINAVE



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024



FÊTE DU CHEVAL





FÊTE DE L'ÉCOLE



MESSE DU 15 AOÛT



CINÉ EN PLEIN AIR



FESTIVAL DU HÉRISSON



RÉCOLTE DU MIEL



OCTOBRE ROSE



11 NOVEMBRE



TÉLÉTHON



REPAS DES ANCIENS



L'ÉPICERIE SOCIALE « ESPACE 2 LIBERTÉ » ET L'ADMR « LE MÔLE » À SAINT-JEOIRE SE TRANSFORMENT POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER !

L'ÉPICERIE SOCIALE ESPACE 2 LIBERTÉ

L'épicerie sociale des Quatre Rivières permet à certaines familles en difficulté ponctuelle de venir faire leurs courses, tous les quinze jours, en procurant des produits alimentaires et d'hygiène à des prix réduits. Elle offre aux bénéficiaires plus de 200 références de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien. Cet espace, animé par les bénévoles du Secours Catholique, va au-delà d'un simple lieu de vente en créant un cadre de rencontres et d'échanges.

Ce service accueille des familles rencontrant des difficultés temporaires liées à une situation exceptionnelle qu'elle soit administrative, financière ou médicale. Elles sont généralement orientées vers l'épicerie par les travailleurs sociaux des Pôles Médico-sociaux et peuvent conclure un accès de six mois, renouvelable deux fois. **Les bénévoles ont ainsi pu améliorer la vie quotidienne de 18 familles du territoire en 2023.**



En 2024, l'épicerie a bénéficié d'une extension, avec l'aménagement d'un local adjacent mis à disposition par la commune de Saint-Jeoire. Ce projet intercommunal de 91 927 € a bénéficié du soutien du Conseil Départemental. Désormais, les bénéficiaires peuvent faire leurs achats dans un espace plus grand et convivial, tout en continuant de profiter des activités et ateliers proposés par les bénévoles, renforçant ainsi le lien social et l'entraide au sein de la communauté.



Rapprochez-vous des travailleurs sociaux du Pôle Médico-Social du territoire :

PÔLE DE SAINT-JEOIRE

39 place de l'Église, 74250 Saint-Jeoire
lundi : 8h45 - 12h
mardi au vendredi : 8h45 - 12h / 14h - 17h30
04 50 33 23 48

PÔLE DE BONNEVILLE

50 rue Ste Catherine, 74130 Bonneville (pour les habitants de Marcellaz, Faucigny et Peillonex)
mardi : 8h45 - 12h
lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h45 - 12h / 13h45 - 17h30
04 50 33 23 37

ADMR LE MÔLE

Implantée en Quatre Rivières depuis 1989, l'ADMR le Môle reçoit un soutien financier de notre communauté de communes. Cette association offre une gamme de services à domicile, allant de l'aide quotidienne, à l'accompagnement des personnes. Elle propose aussi des services de garde d'enfants et de soutien aux familles.

En 2024, notre Communauté de communes a financé l'aménagement d'un nouveau local à Saint-Jeoire, avec le soutien du Conseil Départemental. Ce local comprend une salle de réunion et un bureau individuel, assurant de meilleures conditions de travail pour les agents. **Ce sont plus de 115 000 € qui ont été investis dans cette opération.**



Parallèlement, les Quatre Rivières soutient le fonctionnement de l'association en venant en aide à l'achat d'une flotte de six véhicules pour les intervenants, facilitant ainsi leurs déplacements et améliorant la qualité du service. Actuellement, l'ADMR le Môle effectue en moyenne 1900 heures de missions mensuelles grâce à une équipe de 30 intervenants, répondant aux besoins des habitants du territoire.



ADMR DU MÔLE

96 Place Germain Sommeiller
74490 Saint-Jeoire
04 50 35 99 17
www.fede74.admr.org



PREMIER FORUM PETITE ENFANCE DES QUATRE RIVIÈRES:

DEUX JOURS DÉDIÉS AUX FAMILLES ET PROFESSIONNELS

La première édition du Forum Petite Enfance des Quatre Rivières s'est tenue les 11 et 12 octobre à la salle des fêtes de Viuz-en-Sallaz, rassemblant parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance.

Plus de 200 petits et grands ont assisté aux diverses animations du forum, dont un spectacle dédié aux enfants, ainsi qu'aux stands d'information et d'expositions. Cet événement, soutenu financièrement par la MSA et organisé par la Communauté de communes a permis de valoriser les services dédiés aux familles et de renforcer l'information auprès des professionnels des Quatre Rivières.



Le service petite enfance et une dizaine de partenaires étaient présents pour répondre aux questions des parents sur les modes d'accueil et l'accompagnement pédagogique et sanitaire. Les professionnels ont pu accéder à des offres de recrutement et de formation. Un des temps forts du forum a été la conférence de l'École des Parents et des Educateurs 74 sur l'accompagnement des premières séparations.

Ce fut également le moment de la présentation de l'exposition photographique itinérante du Relais de Petite Enfance, mettant en lumière le travail des assistantes maternelles avec les enfants des Quatre Rivières. Cette exposition sera également visible dans le hall de la Préfecture du 16 au 20 décembre, prolongeant ainsi le succès du forum.



OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE DE FAUCIGNY

Dans la cadre du développement des modes de garde des enfants âgés de 0 - 4 ans, la Communauté de communes des Quatre Rivières a ouvert à cette rentrée la Micro-crèche Les Lutins du Château sur la commune Faucigny. Ce sont 12 nouvelles places en accueil collectif qui viennent compléter l'offre intercommunale.

Elle a été réalisée pour accueillir 12 enfants, dans l'ancienne Maison Peganova située au pied des ruines du Château de Faucigny, un cadre idyllique pour les enfants dont les parents vivent à proximité. Cette micro-crèche s'étend sur une surface de 135 m² et dispose d'un espace extérieur complémentaire mêlant sol souple et espace herbé afin que les enfants puissent profiter du cadre.

Les commissions d'attribution de février et mai 2024 ont donné la possibilité à 10 enfants de profiter de ce nouvel accueil. Cette structure est gérée, comme les cinq autres crèches du territoire, par la société La Maison Bleue par délégation de service.

Aujourd'hui, 6 ÉTABLISSEMENTS accueillant des jeunes enfants sont ouverts aux habitants des Quatre Rivières, représentant 156 BERCEAUX.

SERVICE PETITE ENFANCE

☎ 04 50 31 46 95

🏠 petite-enfance@cc4r.fr





REPRISE CONTRAINTE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN QUATRE RIVIÈRES!

Le tribunal de commerce de Lyon a prononcé une liquidation judiciaire de notre prestataire de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte, la société ECO DÉCHETS, au 1^{er} août.

Notre Communauté de communes des Quatre Rivières a alors mis en place un plan d'urgence pour assurer elle-même la collecte des ordures ménagères. Malgré des incertitudes initiales, la reprise du service a été assurée grâce au soutien des élus communaux, à des modifications de parcours pour certains habitants et à l'implication des services de l'intercommunalité. **Désormais, c'est tout un service communautaire - comprenant camions, ripeurs et chauffeurs - qui assure chaque jour la collecte en porte-à-porte.**

Face à la défaillance du prestataire, des adaptations temporaires ont été nécessaires, notamment l'ajout de points d'apport volontaire pour les communes d'Onnion, Mégevette et le haut de Saint-Jeoire. Les habitants de ces zones ont réussi une transition vers un mode de dépôt en point d'apport volontaire total, contribuant ainsi à l'objectif lié au projet de territoire d'augmenter la part des ordures ménagères à collecter en point d'apport volontaire.



AUGMENTATION DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, notre Communauté de communes des Quatre Rivières a entrepris le déploiement des Points d'Apports Volontaire (PAV) pour la collecte des ordures ménagères.

À ce jour, **30 conteneurs supplémentaires** ont été installés sur le territoire, avec pour objectif d'en compter 38 d'ici la fin d'année. Cette initiative vise à atteindre un équilibre entre les collectes en PAV et en porte-à-porte (PAP), tout en offrant une solution de collecte plus accessible et durable.



Pour cette année, 2 849,96 tonnes d'ordures ménagères ont déjà été collectées, dont 637 tonnes via les PAV, représentant près de 18,27 % du tonnage total. L'ambition partagée par les communes du territoire est de remplacer progressivement les points de regroupement en bac roulants par ces conteneurs accessibles en libre-service, plus pratiques et sécurisés.

Cette stratégie s'accompagne d'un plan d'optimisation des trajets pour limiter les passages des camions dans les centres bourgs et les axes principaux, contribuant à fluidifier la circulation. La suppression du PAP dans les impasses et les ruelles fait également partie des priorités pour réduire les risques d'accident de travail et respecter la réglementation qui interdit les marches arrière des véhicules de collecte.

Enfin, ces mesures visent à réduire la consommation de gasoil, permettant ainsi de diminuer les émissions de CO₂ et de limiter notre impact environnemental dans la vallée.

SERVICE DÉCHETS

☎ 04 50 31 46 95

🏠 dechets@cc4r.fr



PROXIM ITI SE RÉINVENTE : LES ÉVOLUTIONS DE L'AUTOMNE

Proxim iTi, l'établissement public en charge de la mobilité de notre Communauté de communes des Quatre Rivières, innove pour développer son réseau de bus avec « Proxim iTi Agile ».

Depuis le 21 octobre 2024, Proxim iTi propose une solution innovante qui permet d'ajouter plus de 200 arrêts sur son réseau !

L'itinéraire des lignes de bus « agilifiées » est dorénavant construit en temps réel en combinant à la fois des parties fixes et des parties flexibles, composées d'arrêts sur demande. Grâce à cette agilité, le bus dessert systématiquement les arrêts fréquemment utilisés et n'effectue que les détours nécessaires dans les zones moins fréquentées, en fonction des demandes des usagers. Une réserve de temps est prévue dans les horaires de chaque ligne pour répondre au maximum de besoins.



L'enregistrement d'une demande d'arrêt peut être réalisé jusqu'à 30 minutes avant le départ du bus (ou 2h avant pour les lignes 450, 460, 470) via l'application « Bus CheckIn » de Proxim iTi ou par téléphone au 04 50 62 29 39 (le centre d'appel est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi).

Si de nombreux détours sont demandés pour une même course, pas d'inquiétude, une navette de délestage sera envoyée automatiquement par la centrale d'appels, et ce dans le délai prévu !

Plus de renseignements sur www.proximiti.fr



FLAMENCO



ATELIER MANGA



LECTURE AUX MATERNELLES



FÊTE DE LA SCIENCE



NOUVEAU !!

Le catalogue du réseau Idélire est aussi disponible sur l'**application mobile**

Disponible sur  Google play

Disponible sur  App Store



LE RÉSEAU IDÉLIRE

La Bibliothèque de Peillonnex est intégrée dans le réseau « Idélire » des 10 bibliothèques de la CC4R. L'ensemble du catalogue des 10 bibliothèques est consultable sur internet sur le site <https://bibliotheque.cc4r.fr>. Les abonnés peuvent emprunter des ouvrages sur l'ensemble des bibliothèques de la CC4R, en utilisant les services de réservation et la navette entre les bibliothèques. Cette navette circule deux fois par mois pour permettre aux lecteurs de récupérer leurs réservations dans leur bibliothèque habituelle.

Des services numériques complémentaires sont également proposés aux adhérents. Renseignez-vous auprès de vos bibliothécaires.



BIBLIOTHÈQUE

📍 Sous l'école des Crys -

🕒 mardi de 16h15 à 18h30

mercredi de 10h à 12h

samedi de 10h à 12h

✉ bibliotheque.peillonnex@gmail.com

🏠 bibliotheque.cc4r.fr

Suivez-nous sur  



FESTIVAL DU HÉRISSON





SOU DES ÉCOLES DE PEILLONNEX

Le Sou des écoles est une association de parents bénévoles de l'école de Peillonnex.

Elle a pour objectif, grâce à ses membres et ses différentes actions, de soulever des fonds pour permettre à tous les enfants de l'école de vivre des expériences riches et diversifiées organisées par les enseignants. Le Sou finance entièrement le transport pour les sorties ponctuelles comme les spectacles à Château Rouge ou encore la visite du musée des JO de Lausanne. Il finance également des intervenants dans des domaines très variés (Histoire de l'Art, nutrition, etc.). Elle participe aussi en partie au financement des classes découvertes, en association avec les autres partenaires de l'école (Stage de voile, séjour en Ardèche). Sans la participation financière de l'association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de la richesse des activités proposées par l'équipe enseignante.

Tout au long de l'année, l'association organise des événements très variés. Il y a la traditionnelle Tartifète, la Tombola, les ventes annuelles (chocolats de Noël, plantons). Mais elle innove aussi avec de nouveaux événements. La Color Run initiée en 2023 a réuni en septembre 2024 plus de 300 coureurs! L'association a également à cœur d'organiser des événements conjointement avec d'autres associations de la commune. Par exemple, le 31 octobre dernier, la fête d'Halloween a réuni à la fois le Sou des Écoles, la Bibliothèque et le club Amitié-Joie. Cet après-midi intergénérationnel a été un vrai succès autant auprès des petits que des grands.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et donateurs qui ont participé aux différentes actions proposées par le Sou. Que ce soit pour les ventes ou pour les rassemblements conviviaux, la participation de chacun est importante.

Nous espérons vous voir encore nombreux cette année! Si vous souhaitez nous rejoindre, l'association accueille avec grand plaisir de nouveaux bénévoles! Que ce soit une aide régulière ou occasionnelle, vous serez accueilli dans une équipe qui se veut bonne vivante. Tout ceci dans le but commun d'aider l'école de Peillonnex à réaliser ses projets pour les enfants.

Au plaisir de vous croiser sur l'un de nos prochains événements!



SOU DES ÉCOLES

✉ soulescrys@gmail.com
 📍 126 rue des écoles - Peillonnex
 📌 Sou des écoles de Peillonnex



L'équipe du Sou

COURT-CIRCUIT

Née en 2012 à l'initiative de Nicolas Bosson, maraîcher à Saint-Jean-de-Tholome jusqu'en 2020, Court-Circuit est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP). Son objectif est de mettre en relation directe les consommateurs et consommatrices de Peillonex et alentours avec des producteurs et productrices locaux, issus d'entreprises à taille humaine, fournissant des produits frais et de qualité, pour la plupart biologiques.

Depuis 2021, **les paniers de légumes sont fournis par les Maraîchers du Vouan – Le potager Vivant** (Guillaume Lelong, www.lesmaraichersduvouan.fr), qui livre également l'AMAP de Viuz-en-Sallaz (AMAPortée, amaportee.amap-aura.org). Depuis 2023, **un demi-hectare de terrain est cultivé sur la commune de Peillonex, à Nancru**. Ce terrain plat accueillera bientôt un demi-hectare supplémentaire, ce qui fera de Nancru le premier site de culture du Potager Vivant, le deuxième se situant à Lorzier, dans les hauteurs de Viuz.



Les tomates dans toute leur diversité dans un panier de septembre.

Cette année, la limite maximale du nombre de paniers pouvant être distribués chaque semaine pendant la saison a été atteinte pour la première fois et nous avons dû ouvrir une liste d'attente. Pour 2025, la priorité étant donné aux anciens adhérents, les nouvelles personnes intéressées ont donc intérêt à se manifester rapidement au cours du premier trimestre pour espérer figurer en bonne position sur la liste

d'attente. Sachez toutefois que même si vous ne décrochez pas de panier de légumes, vous pouvez adhérer à l'AMAP et commander tous les autres produits proposés (voir plus bas).

Pendant la saison de distribution, des légumes variés récoltés le jour même sont livrés semaine après semaine. On dénombre quelque **35 types de légumes** se déclinant en diverses variétés (une bonne centaine en tout), allant des primeurs (carottes, petits pois, mangetout, etc.) aux légumes de garde (pommes de terre, choux, courges, etc.), en passant par les légumes de pleine saison (haricots verts, concombres, tomates, etc.). Au fil des mois, plusieurs espèces inconnues du grand public viennent se glisser dans les paniers (navet marteau, tomate beef de Taninges, poivron corne de taureau jaune, etc.), ce qui permet de découvrir de nouveaux goûts et de nouvelles formes, mais aussi de promouvoir la biodiversité.

LES PRODUITS PROPOSÉS

Outre **les légumes**, Court-Circuit propose également toute une gamme d'autres produits locaux: **du pain** est déposé toutes les semaines, **des yaourts et fromages de chèvre et de brebis**, **de la farine** et **des œufs** sont livrés toutes les trois semaines, **du poisson du lac Léman**, **de la viande et de la charcuterie** (sans sel nitré!) de bœuf, de porc, d'agneau et de brebis sont proposés plusieurs fois dans la saison, et **du miel**, **des noix** ou encore **des semences** peuvent être commandés une fois dans l'année.

COURT CIRCUIT

• Nicolas Bosson, président
• Vanja Guérin, secrétaire
• 14 rue du Château - Peillonex
• AMAP Court-Circuit
• courtccircuit74@gmail.com



Récolte collective des haricots sur la parcelle de Peillonex.

La saison de distribution des légumes et d'une partie des autres produits s'étend de mai-juin à février de l'année suivante, avec un engagement préalable à la saison qui prend la forme de contrats entre chaque consommateur et chaque producteur. **Les distributions ont lieu au Champ de Foire de Peillonex, le mardi de 18h30 à 19h30**, selon un planning défini.

Véritable lieu de rencontre et d'échange, l'AMAP s'inscrit dans une dynamique de solidarité et de lien avec les producteurs et productrices. Chaque consom'acteur et consom'actrice apporte si possible son aide en fonction de ses compétences, de ses disponibilités et de ses idées, en toute simplicité et convivialité.



En bref, **si vous avez envie de manger local**, d'éviter transport, emballages et autres gouffres énergétiques, de soutenir les producteurs locaux ou tout simplement de consommer des produits de qualité, optez pour le format AMAP! Vous trouverez toutes les infos sur la page Facebook de Court-Circuit Amap. Pour toute question et inscription, écrivez-nous à courtccircuit74@gmail.com.

Vanja Guérin, pour Court-Circuit



LE COMITÉ DES FÊTES DE PEILLONNEX

L'année 2024 a été une année pleine de satisfactions pour le comité, marquée par une météo plus que clémente lors de nos différentes manifestations et une organisation qui s'affine au fil du temps. En cours d'année quelques démissions au sein du bureau, mais d'autres membres se sont présentés apportant compétences et idées nouvelles. Pour les grands rendez-vous nous avons pu apprécier l'aide ponctuelle d'autres associations du village (les membres du Sou des écoles, du jardin de l'Uches, de la Bibliothèque notamment).

Malgré la concurrence des alentours, **notre marché de Noël** a été apprécié avec la venue du Père Noël, la lecture de contes, les différents exposants dont le Club Amitié et Joie et la vente de sapins Chacun a pu se faire plaisir en dégustant huîtres, de foie gras ou de crêpes



La Foire du Cheval, animation phare de Peillonnex, a attiré un public de connaisseurs: les spectacles équestres (sponsorisés en partie par les artisans et commerçants des alentours) ont une nouvelle fois ravi petits et grands, les cors de chasse ont sillonné et animé le village. Les différents points de restauration et buvettes ont permis à chacun de déjeuner et de profiter du soleil. Un grand merci au jardin de l'Uche pour la tenue d'une buvette supplémentaire.

Le 15 août a été l'occasion d'installer **un vide-grenier** avec de nombreux exposants et comme chaque année tous attendaient le feu d'artifice qui en a ébloui plus d'un.



À l'automne pour remercier les bénévoles nous nous sommes retrouvés lors **d'une journée conviviale à Chanaz**: promenade en bateau, visite du moulin, déjeuner au restaurant. La bonne humeur et le plaisir étaient au rendez-vous.

COMITÉ DES FÊTES

✉ cdfetes.peillonnex@gmail.com

☎ 06 72 26 70 99

f Comité des fêtes de Peillonnex



UN GRAND MERCI À VOUS TOUS, PUBLIC OU BÉNÉVOLE PONCTUELS OU DU BUREAU POUR CETTE BELLE ANNÉE. ON COMPTE SUR VOUS EN 2025. IL RESTE ENCORE DE LA PLACE AU BUREAU, VENEZ NOUS REJOINDRE.





Notre association a pour but de promouvoir la découverte, l'apprentissage, la progression et l'exécution du jeu de POKER. Le club a vu le jour en 2007, sous l'impulsion de Bérangère GAY, Sébastien ARNOUX et Cédric HONGROIS.

Cela fait donc maintenant plus de 17 ans que ses membres se retrouvent tous les vendredis soir pour des parties de poker (variante: Texas Hold'em) dans une ambiance chaleureuse. Des classements trimestriels et annuels permettent de récompenser les meilleurs. La pyramide des âges est bien représentée, avec des joueurs de 18 à plus de 80 ans actuellement.

Un tournoi interclub est organisé chaque année et rassemble une centaine de participants.

Ce jeu offre des possibilités et des probabilités infinies, et génère des discussions à n'en plus finir sur les mains, les « bad beat et les coins flips ».



CERTAINS SE REMÉMORENT DE LEURS BONS COUPS ET REVERS MÊME APRÈS PLUSIEURS ANNÉES!

Nous vous invitons à nous rejoindre, pour découvrir ce jeu, vous perfectionner, et pourquoi pas, gagner le classement annuel. À bientôt autour d'une table.



PEILLHOLDEM POKER 74

 Peillhold'em Poker 74
 peillholdempoker74@gmail.com
 <https://php74.fr>



TENNIS CLUB DE PEILLONNEX

Le Tennis Club de Peillonex, créé en 1990, est une association à but non lucratif comptant actuellement **64 membres** (36 adultes, 6 étudiants, 19 adolescents et 3 enfants). Le club dispose d'un court de tennis communal équipé d'un éclairage.

Chaque année, des cours sont organisés le samedi matin pour adultes et enfants, avec une dizaine de séances sous la direction d'un professeur expérimenté. Cette année, Christophe a rejoint l'équipe avec succès.

Un stage d'été d'une semaine est également proposé, encadré par un professeur diplômé. Les groupes de niveaux de 6 participants au maximum sous la direction de Karine ont permis à tous de progresser.

Pour célébrer les vacances, le traditionnel tournoi à la mêlée a eu lieu dans d'excellentes conditions, suivi d'un barbecue offert par le club. Cet événement a rassemblé de nombreux adhérents, qui ont pu se retrouver et échanger dans une ambiance conviviale.

Le magasin « Tennis Pro » 17 rue de Montréal à Ville-la-Grand, continue de soutenir le club.

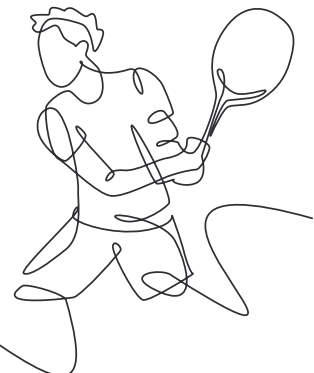
La nouvelle saison débutera **en mai 2025 avec l'Assemblée Générale** qui sera suivie du verre de l'amitié offert par le club. Les intéressés sont invités à rejoindre le bureau ou à s'engager en tant que bénévoles.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet du club ainsi que celui de la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par mail.

TENNIS CLUB

 06 81 26 11 50
 06 29 07 19 93
 tennis.club.peillonex@gmail.com
 www.tennispeillonex.sitew.fr





PAROISSE ST-FRANÇOIS-JACQUARD COMMUNAUTÉ DE PEILLONNEX



En juin, notre évêque Yves Le Saux s'est rendu au presbytère lors d'une réunion.

Les visites commentées du prieuré lors des journées du patrimoine sont organisées par Paysalp.



Comme chaque année a eu lieu la procession du 15 août autour du prieuré avec sa célébration.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-JACQUARD

- ✉ diocese-annecy.fr/st-francois-jacquard
- ✉ st-francois-jacquard@diocese-annecy.fr
- ✉ peredamien74@gmail.com
- ✉ patrice.wali@yahoo.fr
- ✉ stfrancoisjacquard-deleguepastoral@diocese-annecy.fr

COMMUNAUTÉ DE PEILLONNEX

- ✉ beatrice.dormia@bbox.fr
- ☎ 06 83 59 27 74



ACCA DE PEILLONNEX

L'Association communale de chasse agréée de Peillonnex compte cette saison 30 membres, dont une partie d'entre eux résident dans la commune, et alentour.

L'ACCA est composée de deux équipes.

Lors de chaque battue nous signalons par des panneaux « Battue en cours » notre présence sur le lieu de chasse et sommes tous équipés d'un gilet fluorescent.

La chasse est une passion et nous sommes les premiers à défendre la nature et l'environnement.

Nous jouons un rôle de régulation des animaux sauvages et tenons à cohabiter de manière constructive avec tous les autres usagers de la nature.

Tous nos remerciements aux personnes qui soutiennent notre activité de chasse dans la commune.

*Samuel Clerc,
président de L'ACCA de Peillonnex*

ACCA

- ☎ 06 73 29 49 07
- ✉ Samuel CLERC



CLUB AMITIÉ - JOIE

L'année 2024 s'est bien passée, tous les mardis dans notre salle à côté de l'entrée de la Mairie, la belote ou le scrabble, le triomino, le rummikub. Le jeudi nous avons repris le bricolage en prévision du marché de Noël, et nous avons fait des sorties mensuelles en covoiturage (le car pour peu de personnes étant trop onéreux).

Le lundi de la Pentecôte, nous avons organisé notre stand avec la « marguerite » loterie très appréciée des promeneurs, la tombola avec de très jolis lots, les pâtisseries et confitures toujours confectionnées par les mamies, et les tricots et objets fabriqués par les papys et mamies du Club.



Nous sommes allés manger des cuisses de grenouilles sur le Plateau du Retord (en car) filets de perches en août à la Cabane du Pêcheur, nous avons aussi mangé les beignets de pomme de terre au restaurant de l'Alpage au pied du Môle, et aussi les restaurants locaux: Les Sapins et Le Pont du Risse à Saint-Jeoire, la Tour de Boège, l'Auberge Ensoleillée, la Gal-line, l'Alpage à Bogève, le Vieux Mazot, l'Aromate à Mieussy. Nous déjeunons toujours de très bons repas, et les mauvaises langues qui font courir le bruit que c'est de la cantine, ont toutes bien tort.

Ensuite, **nous avons organisé le marché de Noël** où tout s'est magnifiquement passé comme d'habitude et nous remercions bien toutes les personnes qui nous rendent visite sur notre stand à la salle des fêtes.

VOUS ÊTES TOUJOURS LES BIENVENUS SI ÇA VOUS DIT. À BIENTÔT.

*La présidente.
Christiane DESMARCHELIER.*

CLUB AMITIÉ - JOIE

✉ clubamitiejoie@yahoo.fr



LA PLUME DU PEINTRE

Le club de peinture « la plume du peintre » se porte très bien, de nombreux adhérents, une très bonne ambiance.

Nous réalisons des travaux en commun comme des exercices adaptés aux thèmes abordés: mers, montagnes, animaux...

Aquarelles, acryliques et huiles sont travaillées, les progrès sont rapides.

**LE 15 ET 16 NOVEMBRE 2025 RENOUERA
AVEC UNE EXPOSITION ANNUELLE
À LA SALLE DES FÊTES DE PEILLONNEX.**

VENEZ NOUS REJOINDRE ET FAIRE UN ESSAI SI L'ENVIE VOUS PREND.

*Pascal DENYS,
animateur du club*



LA PLUME DU PEINTRE

☎ 0450 36 92 92

✉ pascalou.denys@outlook.fr

👤 Pascal DENYS





FREE SOUND

UNE ASSOCIATION QUI FAIT VIBRER LES SCÈNES, UN DUO, DEUX VOIX ET UNE BELLE DOSE DE MUSICALITÉ.

Imaginez deux voix qui s'entrelacent avec la précision d'un funambule dansant sur un fil tendu. Voilà Do à Do, un duo de chanteuses pas comme les autres. Depuis plus de 10 ans, Mary et Faby arpentent la région Rhône-Alpes et la Suisse, transformant chaque lieu en une scène où la magie opère, que ce soit au coin d'un restaurant intimiste, au cœur d'une fête d'anniversaire ou même dans les jardins d'un EHPAD.



Leur secret? Une flexibilité à toute épreuve et un répertoire si variés qu'il va de la pop au rock en passant par les chansons rétro et les incontournables de la variété internationale; elles adaptent leurs sets au millimètre près pour s'accorder à l'ambiance de votre événement.

Do à Do, c'est aussi une philosophie: « **La vie sur terre sans musique serait aussi fade qu'un plat sans épices.** » Ce n'est pas le professeur Octave Hamonie qui dirait le contraire (si, si, cherchez-le sur Google!).

Alors, que vous rêviez d'un moment doux et feutré ou d'un show énergique et entraînant, Faby et Mary sont là pour sublimer vos événements avec leur énergie contagieuse. Pour un avant-goût, rendez-leur visite sur Facebook ou Instagram.

FREE SOUND

☎ 06 81 96 50 55

f Instagram Do à Do Faby Mary



LE JARDIN DE L'UCHE

Depuis 7 ans déjà, nous faisons vivre « Le Jardin de l'Uche » près de Nancru dans le bas de Peillon. Notre association riche d'une quinzaine de membres, pratique un jardinage collectif, productif, joyeux, respectueux de la nature et, depuis l'année dernière, nous installons un verger de pommiers, poiriers, pruniers et cognassiers.

Cette activité nous permet de **consommer pratiquement toute l'année de nombreux légumes frais, sains, produits à proximité.** Elle nous donne l'occasion également **d'accueillir toutes les classes de l'école de Peillon** et leurs professeurs, pour une demi-journée chacune de découverte des différentes étapes d'un mode de jardinage « bio » raisonnable: travail du sol, production de compost, semis, plantation, arrosage, lutte biologique contre les prédateurs...

Nous espérons ainsi apporter notre petite contribution à la formation de jeunes citoyens écoresponsables.



Si notre activité vous intéresse, venez nous rencontrer sur place, nous sommes souvent au jardin le samedi matin ou contactez les membres du bureau de l'association: Didier PUGET (président) et Jean-Jacques DUVAL (trésorier).

Didier Puget

LE JARDIN DE L'UCHE

☎ Didier Puget, président
06 32 51 39 39

☎ Jean-Jacques Duval, trésorier
06 47 23 08 65





Nordic Môle c'est un club où l'on pratique la marche avec bâtons sur une vingtaine de circuits dans les environs de Peillonnex. Un sport doux, mais qui peut être aussi tonique aux multiples bienfaits.

V'NI PI AVÈ NÔ FORE D'LA MARCHÉ NORDIQUE!
VENEZ FAIRE DE LA MARCHÉ NORDIQUE AVEC NOUS!

ENVIE DE DÉCOUVRIR? Le club propose la séance découverte gratuite et prête les bâtons spécifiques.

COTISATION

Pour une somme relativement modique, 30€ de cotisation annuelle, l'adhérent(e) peut participer aux séances encadrées par des animatrices ou animateurs diplômés.

SÉANCES

Les séances hebdomadaires sont programmées tout au long de l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre: en matinée à 9h le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi et en soirée à 18h30, le mardi, et jeudi.



Peillonnex, Saint-Jean, le 6 février 2024



Mont-Forchat, le 14 décembre 2024

SORTIES « PLEINE LUNE »

En période hivernale il est organisé, la nuit, des sorties « pleine lune » suivies d'un restaurant. La première sortie de cette saison a eu lieu au Mont Forchat le samedi 14 décembre. D'autres suivront jusqu'en mars.



Feux de la Saint-Jean au Môle, le 24 juin 2024

ATELIER RESPIRATION

Nordic Môle propose à ses membres de découvrir avec un professionnel les bienfaits d'une respiration maîtrisée.

STAGES PREMIERS SECOURS ET REMISES À NIVEAU

En collaboration avec l'union des pompiers de Haute-Savoie le club initie ses adhérent(e)s aux premiers gestes qui sauvent

SORTIES RANDONNÉE MONTAGNE

Le samedi, la sortie est plutôt typée « randonnée » dans nos belles montagnes environnantes, suivie quelquefois, sous réserve de beau temps, d'un pique-nique convivial. En cas d'enneigement les raquettes sont de mise. Quelques-unes de ces randos: Pointe de Miribel, Les Brasses, Le Môle, Crêtes d'Hirmentaz, Crêtes des Rasses, Crêtes des Voirons, Crêtes du Salève, Sur le Coux, Plaine Joux, Lac du Roy, Les Hauts Fleury, Haute Pointe, Agy Croix des 7 frères, Mont Forchat, Mémises, Mont Chéry, Bionnassay, Chalets de Sales...



Mont Vouan, le 11 janvier 2024

MARCHES SOLIDAIRES

Depuis sa création en 2016, elle propose des marches pour tout public à l'occasion du Téléthon et participe également aux marches d'octobre Rose et de Mars bleu. À noter notre première participation à la marche organisée par PANACH le 4 mai à Viuz. Cette association accompagne les patients pendant leur traitement du cancer par une pratique de l'activité physique et un suivi nutritionnel (panach.org).

 Charles Passaquay, président
 06 77 14 64 68
Dédé Pellet, vice-président
 06 24 87 43 78
 nordicmole@gmail.com





Lien 70



Il n'est pas toujours simple pour une vieille association de 54 ans de se renouveler années après années et de trouver l'inspiration pour vous présenter ses activités annuelles et à venir.

Vous qui êtes fidèles à ce bulletin municipal et au-delà de la commune de Peillonex, vous êtes toujours aussi nombreux à venir nous écouter lors des soirées d'octobre Rose et du Téléthon, et ainsi soutenir ces belles causes.

Cette présence nous donne inlassablement l'envie de VOUS DIVERTIR, et tout ça n'est pas nouveau...

Il y a 54 ans maintenant, une petite bande de copains se réunit pour faire ensemble de la musique. Animer la messe ou des soirées plus festives, peu importe la formule, tout est prétexte à chanter et à jouer, ensemble.

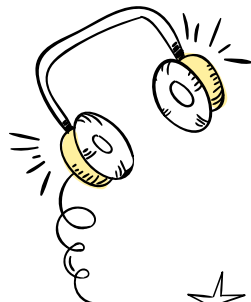
Le groupe s'étoffe, les amies recrutent des amis, les enfants viennent compléter la troupe... Les soirées s'enchaînent.

54 ans plus tard, les mêmes copains, les amis des amis, les enfants des enfants... font de ce Lien70 l'association que vous connaissez. La passion de la chanson et de la musique nous a été transmise. À notre tour, nous la transmettons au groupe des jeunes, et la partageons en perpétuant l'organisation de belles soirées repas.



Cette année 2025 sera à l'image des précédentes :

la soirée repas des adultes le 17 mai, le spectacle des jeunes le 5 juillet, octobre Rose le 18 octobre, le repas des anciens le 23 novembre, et le Téléthon le 5 décembre... et peut-être d'autres festivités qui sait !



LIEN 70

Adeline BAUD-NALY, présidente
Serge MARIOTTI, vice-président
Magali MARIOTTI, secrétaire
Jean-Claude GROS, trésorier
✉ association.lien70@gmail.com



Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Que 2025 soit une symphonie de moments exceptionnels !

Adeline BAUD-NALY
Présidente du Lien 70 de Peillonex



OBJECTIF MISES EN PAGES (OMEP)

SCRAPBOOKING OU COLLIMAGE...

En 2008, passionnées de photos et de loisirs créatifs, Claire, Cécile et Sandrine décident de créer l'association OMeP (Objectif Mises en Pages). Quoi de mieux pour réunir ces deux passions que le scrapbooking, ou le « collimage », comme l'appellent les Québécois ?!

Pour exercer l'activité de scrapbooking sur Peillonex et alentour, des ateliers sont organisés une fois par mois dans la salle de motricité de l'école de Peillonex, mise gracieusement à disposition de l'association par la municipalité.

Depuis 17 ans maintenant, création, partage, convivialité et plaisir sont toujours les maîtres mots d'OMeP avec Claire, Cécile et Christine au bureau !

Chacun est conscient qu'avec l'avancée des technologies, les très nombreuses photos, prises à diverses occasions, dorment très souvent dans les cartes mémoires des smartphones ou des ordinateurs. Or, elles peuvent faire partie d'une transmission de jolis souvenirs si elles sont physiquement mises en valeur dans des albums ou sur des pages de scrap. Les « collimagistes » utilisent donc de multiples techniques et embellissements autour de leurs photos, pour le plaisir de créer et le plaisir des yeux.

À Peillonex, pour la saison 2023-2024, environ vingt adhérentes se sont retrouvées régulièrement pour embellir leurs photos dans la bonne humeur et environ trente participantes, venues d'un peu plus loin, étaient inscrites à la rencontre annuelle sur un week-end d'avril.

L'activité perdure donc et s'accroît, avec de nouvelles inscrites en septembre 2024, auxquelles nous souhaitons la bienvenue.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, merci d'adresser un mail à l'une des adresses suivantes asso.omep@orange.fr ou association.omep74@orange.fr.

Veuillez noter que pour des questions d'organisation pratiques et d'animation des ateliers, nous ne pouvons plus accepter de débutant(e)s en scrap.



OMEP

✉ asso.omep@orange.fr

✉ association.omep74@orange.fr



Claire LEPINE



MJCI LES CLARINES

La MJC intercommunale les Clarines ce sont 1500 adhérents, 39 salariés, un accueil de loisirs pour les 3 à 18 ans (A.L.I. – La Passerelle et La Fabrik) et de nombreuses activités sports et loisirs pour tous, dispensées sur une douzaine de communes (CC4R et Bogève).

La MJCI c'est aussi de nombreuses propositions culturelles, conviviales et festives, dont le but est avant tout de rassembler et d'animer. Elle s'efforce d'intervenir, tant au niveau des activités hebdomadaires qu'au niveau des manifestations ponctuelles, sur toutes les communes du territoire.

Ainsi, des cours réguliers sont dispensés à Peillonex (Batterie – Guitare – Théâtre) et le grand festival de l'été de l'accueil de loisirs s'est déroulé sur la commune le 21 juillet dernier, un vrai succès !

Le samedi 8 février 2025, la commission culture a proposé un concert de musique tzigane (et autres) avec le Duo Czardas (accordéon et violon), à la salle des fêtes de Peillonex.

N'oubliez pas, tout au long de l'année, l'espace K'Fête de la MJCI vous accueille, on peut se détendre, se rencontrer, s'informer, boire un café ou un thé. C'est là aussi que sont organisées de nombreuses manifestations et soirées pour les familles: escape game, murder party, soirée jeux vidéo, karaoké, spectacles divers...

La MJCI a élaboré un projet associatif (disponible sur son site) et mène de nombreux projets auxquels chacune et chacun peuvent s'intéresser et s'impliquer, dans la mesure de ses goûts et de ses disponibilités.



MJCI LES CLARINES

🏠 mjclilesclarines.fr





PAYSALP ANIME LE TERRITOIRE

PAYSALP, association de valorisation du patrimoine depuis plus de 30 ans, a posé ses valises sur le champ de foire à Peillonex pour y organiser **son festival du Hérisson le 7 septembre 2024.**

Ce festival dont c'est la 4^e édition est le rendez-vous familial de la rentrée. Après avoir eu lieu au verger de Sevraz à Viuz-en-Sallaz et au Mont Vouan, tous deux sites de PAYSALP, l'événement s'est déroulé cette année à Peillonex afin de valoriser le patrimoine de la commune et notamment le prieuré de Peillonex (également site de l'association).

Durant une journée, **près de 2000 personnes** sont venues s'amuser et profiter des différentes animations proposées. Petits et grands ont pu jouer à des jeux géants, tester le parcours pieds nus, fabriquer des nichoirs, faire du manège, rouler dans des petites voitures, faire du jus de pomme, écouter des contes et des kamishibai, visiter le prieuré, profiter des poneys, faire de la peinture, forger, écouter de la musique...

Cet événement, soutenu par la communauté de communes des 4 Rivières, a pour objectif de sensibiliser les participants au patrimoine à travers des animations ludiques, participatives et originales qui favorisent le vivre ensemble et le partage.



PAYSALP remercie ses partenaires et prestataires, et notamment les acteurs de Peillonex: le centre équestre, la bibliothèque de Peillonex, l'artiste Jacqueline Momein Ponte, la commune de Peillonex, Monsieur le Maire ainsi que Stéphanie et Antoine des services techniques.

PAYSALP

www.paysalp.fr
f Paysalp



L'ASSOCIATION ORGANISE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS PUBLICS SUR LES 11 COMMUNES DE LA CC4R: SPECTACLE, CONFÉRENCES, BALADES, ATELIERS...

L'équipe vous attend également dans ses sites pour fabriquer du fromage, s'immerger dans le quotidien de nos arrière-grands-parents, tester l'absurd game ou encore découvrir notre nouveauté: l'explor games «Viuz, nid d'espions», un jeu d'aventure sur tablette dans le village de Viuz-en-Sallaz!

AGENDA DE FIN D'ANNÉE

- **Spectacle de Noël «Emma et le flocon noir»** mercredi 4, 11 et 18 décembre à la Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz
- **Atelier «Je crée mes décors de Noël»** samedi 7 décembre à la Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz
- **Atelier «Cuisinons Noël»** samedi 14 décembre à la Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz
- **Atelier «Je fabrique mon fromage»** à croq'Alp à la Maison de la Mémoire à Viuz-en-Sallaz du mercredi au vendredi pendant les vacances de Noël.





ÉCOLE D'ÉQUITATION DE PEILLONNEX

LE CHEVAL ROUGE

L'école d'équitation existe depuis 1987, celle-ci est cogérée par Fabrice Champel et Carole Danglard Nicollet depuis 2000, rejoints par Thibault CHAMPEL à partir de 2017.

NOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE EST LE SUIVANT :

Aider tous les cavaliers, petits et grands à connaître et aimer les chevaux et poneys.

Guider les cavaliers dans la pratique de l'équitation, au sein d'un établissement bienveillant et agréable. Guider les enfants vers l'autonomie et favoriser l'épanouissement personnel des adhérents, au sein d'un groupe et de manière individuelle. Développer l'esprit de groupe et l'entraide.

Au quotidien, l'équipe est constituée de Karine GROISARD, Julie DURAND et Stan GUENAT, habitants de Peillonnex, Mélanie PORCHER et Lora JOURDAN. Quatre apprentis de la formation professionnelle complètent l'équipe.

Une exploitation agricole de type centre équestre est une entreprise particulière, qui rassemble les notions éducatives, sportives, touristiques et patrimoniales, grâce au vecteur des équidés, indéniable lien avec l'agriculture. La préservation de l'environnement naturel est notre quotidien.

Les activités proposées sont l'enseignement pour tous publics, la pension de chevaux de sport et de loisirs, le travail et la valorisation des équidés, la pratique de la compétition dans diverses disciplines, le tourisme équestre, l'accueil de groupes et la formation professionnelle. Notre établissement est le premier club de la région, en termes de licenciés.

ÉCOLE D'ÉQUITATION

www.equitation-peillonnex-hautesavoie.fr/

École_Équitation_peillonnex

École d'Équitation de Peillonnex



Championnat de France 2024



L'ASSOCIATION CHEVAL ROUGE

existe depuis 2009, elle soutient l'École d'Équitation et développe ses propres projets: participation aux Championnats de France des clubs, actions en faveur du bien-être animal, sécurisation de la traversée de route devant le club, fête de Pentecôte...

Avec le soutien de

haute savoie
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



